



PROGRAMME FORMATION INITIALE

CSE - CSSCT : santé, sécurité et conditions de travail Référénts santé sécurité au travail (RSST)

PUBLIC

- Représentants du personnel aux élus au Comité Social et Économique (CSE), titulaire et suppléant.
- Membres de la commission de santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT), titulaires et suppléant.
- Référénts santé sécurité au travail (RSST)

PRÉREQUIS et EFFECTIF

Aucun prérequis et session de 4 à 10 participants maximum.

DURÉE

5 jours consécutifs (35 heures)

LIEUX et TARIF :

Inter-entreprises (salle de l'AFPS 978) et intra (votre entreprise)

Pour 2024 : 1500 €/personne, soit 300 €/jour/personne.

Possibilité de financement par votre OPCO.

OBJECTIFS

- Maîtriser le rôle et les attributions du CSE et de la CSSCT en matière santé, sécurité et conditions de travail
- Découvrir la réglementation en vigueur en matière de santé, sécurité et condition de travail
- Exercer ses missions en matière de prévention des risques professionnels
- S'approprier les méthodes et les procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail



1 - Identifier les enjeux et principes de la santé et sécurité au travail

- Impacts de la santé et sécurité au travail pour les salariés
- Responsabilités de l'employeur en matière de prévention
- Analyse des 9 principes généraux de prévention

2 - Maîtriser le rôle et le moyen de fonctionnement du CSE

- Rôle du Comité et des Commissions
- Le fonctionnement du Comité et de la Commission
- Les moyens à disposition du Comité et de la Commission
- Les différents participants aux réunions périodiques

3 - Les missions de la Commission en matière de SSCT

- L'inspection des locaux
- L'intervention lors de dangers graves et imminents
- L'animation d'enquêtes
- Les missions liées à un aménagement important ou à l'introduction de nouvelles technologies
- Les missions d'études de documents
- Les missions de la Commission vis-à-vis des conditions de travail et de l'hygiène
- La promotion de la prévention

4 - Obligations et responsabilités

- Les rôles et responsabilités de chacun
- Notions de faute intentionnelle et inexcusable
- Notions de responsabilité civile et pénale
- Notions d'obligation de sécurité de résultat

5 - S'approprier le fonctionnement et moyens du CSE

- Organisation des réunions du CSE portant sur la SSCT
- Modalités d'utilisation des heures de délégation
- Déplacement, circulation et affichage
- Formation
- Règlement intérieur du CSE relatif à la mission SSCT
- Recours à une expertise en qualité du travail et de l'emploi
- Protection des représentants du personnel, délit d'entrave



6 - Accidents du travail et maladies professionnelles

- Définition de l'accident de travail et celui de trajet
- Modalités de reconnaissance de la maladie professionnelle
- Suivre les indicateurs clés de la santé et sécurité au travail (taux de fréquence, taux de gravité, indice de sinistralité, etc.)
- Méthodologie d'utilisation de l'arbre des causes dans le cadre d'enquêtes suite à un AT/MP
- La hiérarchisation des mesures de prévention

7 - Repérer les risques professionnels au sein de son établissement, promouvoir la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail

- Réaliser des inspections des locaux et des enquêtes
- Apprentissage à la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels
- Analyser les postes de travail en tenant compte du travail réel
- Intervenir en cas de danger grave et imminent
- Analyser les documents de prévention : document unique d'évaluation des risques professionnels, programme annuel de prévention des risques professionnel et d'amélioration des conditions de travail
- Propositions de mesures de prévention à la direction
- Travaux de groupe à l'élaboration d'un document unique d'évaluation des risques professionnels

8 - Comprendre les risques psychosociaux

- Définition des RPS
- Mécanismes du stress au travail et ses conséquences sur la santé
- Recensement des facteurs de RPS
- Niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire
- Cadre réglementaire de la prévention des RPS
- Notions juridiques en matière de harcèlement
- Moyens d'action des représentants du personnel
- Travaux de groupe d'analyse des RPS avec le questionnaire KARASEK et SIEGRIST

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENTS

Une approche pédagogique interactive basée sur la simulation de situations réelles

- Mises en situation au travers de cas pratiques
- Travail de groupes sur l'arbre des causes
- Exercices à partir de vidéos et photos de situations de travail



Une documentation très complète est remise avec de nombreux exemples d'outils FORMATEUR : la formation est assurée par un formateur professionnel de santé/intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP).

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table.

En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires.

Fiche d'évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires^{SSEP}

Fiche de présence, Attestation de formation.

Évaluation des acquis de la formation par un QCM et mise en situation

Remise d'un aide mémoire CSE en fin de formation.